



Prix pour les lieux historiques du Nouveau-Brunswick

“En reconnaissance des lieux historiques du Nouveau-Brunswick”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le thème du projet doit avoir un lien avec le patrimoine du Nouveau-Brunswick et il doit raconter l'histoire d'un lieu historique de la communauté de l'élève.
- Le projet doit illustrer un lieu historique de la communauté de l'élève.
- L'élève doit manifester un degré élevé d'enthousiasme pour les lieux historiques et patrimoniaux du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve d'une grande détermination et de dévouement dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).

** Les élèves sont encouragés à utiliser le Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick et/ou le Registre canadien des lieux patrimoniaux pour élaborer leurs projets :

<https://www.rhp-rlp.gnb.ca/PublicSearch.aspx>

<https://www.lieuxpatrimoniaux.ca/>